

PONCHON

Tout-à-l'égout : les subventions tardent

Les habitants se sont raccordés au tout-à-l'égout en avançant parfois jusqu'à 2 000 euros. Certains attendent depuis dix mois une subvention promise par l'Agence de l'eau.

Pour nous 2 000 euros, c'est beaucoup d'argent. On nous avait promis un remboursement dans les huit semaines. On attend toujours ». Vincent Prud'homme, habitant de Ponchon, a choisi de se raccorder au réseau l'année dernière. Depuis 2016, le village est en effet équipé. Les habitants avaient deux ans pour faire leurs travaux s'ils voulaient obtenir une subvention (2 000 euros en moyenne) de l'Agence de l'eau. En juin 2018, Vincent Prud'homme a donc naturellement déposé un dossier en mairie pour obtenir le remboursement des frais avancés. Depuis, pas de nouvelles. Près de 80 foyers de la commune se trouvent dans la même situation. Le maire, Robert Joyot, est bien au courant. « Depuis des mois, on appelle, on envoie des courriers. Des habitants ont pu être remboursés au début mais là il y a un blocage ».

UNE RÉUNION EN MAIRIE MARDI

Pour cause, les démarches pour recevoir la somme d'argent sont complexes. D'abord, il s'agit de faire vérifier par Veolia que les travaux ont été correctement effectués. Puis, un dossier doit être envoyé à la mairie, qui elle-même l'envoie à la communauté de communes du pays de Thelle. Cette dernière le transmet à l'Agence de l'eau Seine-Oise, chargée de verser la somme. Or depuis plusieurs



Robert Joyot, le maire de Ponchon, avec le schéma des démarches à faire pour se faire rembourser le raccordement.

mois, un contentieux existait entre ces deux dernières structures ; l'Agence de l'eau ne voulait rien verser. Mais Jean-François Mancel, le président de la communauté de communes, l'affirme aujourd'hui : « Les choses sont réglées. Les habitants auront leur remboursement

dans le mois qui vient ». Un discours qui ne rassure pas forcément Vincent Prud'homme. « On nous dit ça tous les mois. J'attends de voir arriver ». Pour calmer la tempête, Robert Joyot organise une nouvelle réunion en mairie, ce mardi à 19 heures. Il regrette cette

complexité administrative. « Quand tout va bien, cela met déjà du temps mais au moindre grain de sable, c'est la catastrophe ». La mise en place du tout-à-l'égout était discutée depuis au moins dix ans dans la commune. « Je n'étais pas pour, car je savais que ça allait

LE PRIX DE L'EAU EXPLOSE

Près de 10 euros le mètre cube ! Le prix de l'eau a explosé dans la commune de Ponchon depuis le raccordement. Cela s'explique par le prix des travaux. La mairie a pu financer une partie en faisant un gros crédit (1,7 million d'euros). L'Agence de l'eau a elle aussi apporté une bonne contribution, récupérée aujourd'hui en la répercutant sur le prix facturé aux clients. Mais les choses pourraient changer dans les années à venir. Depuis la loi NOTRe, la compétence Eau et assainissement est entre les mains des communautés de communes. Or, en Pays de Thelle, celle-ci a bien la compétence assainissement mais pas encore celle de l'eau potable. « Nous espérons la récupérer en 2020, précise Jean-François Mancel, son président. À partir de là, on pourra faire un plan de lissage du prix de l'eau sur 10 ans, pour que dans toutes les communes, les consommateurs payent la même somme ».

être coûteux et compliqué », précise le maire. Pourtant et malgré les inconvénients des travaux, l'édile admet aujourd'hui que c'est un « plus » pour Ponchon. « Cela donne de la valeur aux maisons. Si on ne l'avait pas fait, elles en auraient perdu ». ■ CAMILLE PINEAU